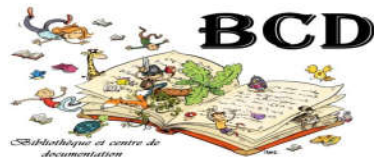


CHARTRE DE LA BCD DU LFIB : DROITS ET DEVOIRS



Article 1 : Droit de Lire

- Tous les élèves de l'école ont le droit d'aller à la BCD.
- Chacun peut choisir le livre de son choix.

Article 2 : Droits des Lecteurs

- J'ai le droit de lire seul dans le calme.
- On a le droit de lire entre camarades dans le calme.

Article 3 : Droits et devoirs des Emprunteurs

- J'ai un compte personnel pour enregistrer les livres de la BCD que je souhaite emprunter.
- J'enregistre ou je fais enregistrer sur mon compte tous les livres que je souhaite emprunter.
- Je ne donne pas à un camarade un livre que j'ai moi-même emprunté.
- J'ai suffisamment de temps pour finir mon livre avant de le rendre à la BCD.

Article 4 : Respect des Personnes

- Je respecte mes camarades lecteurs.

Article 5 : Respect du Matériel

- Je respecte les livres. Je ne les abîme pas : je ne les déchire pas, je ne les tâche pas, je ne dessine pas dessus.
- Je prends soin des livres que j'ai empruntés : je sais où je les range et je ne les perds pas.
- Je n'oublie pas de ramener à la BCD les livres que j'ai empruntés.

Article 6 : Entretien et Rangement de la BCD

- Je remets les livres à leur place, sinon je demande de l'aide à Alain pour les ranger.
- Je participe au rangement de la BCD.
- Je ne mets pas de désordre dans les rayonnages.

Article 7 : Respect des Locaux

- Dans la BCD, je me déplace tranquillement, je ne cours pas et ne crie pas.
- Les livres sont fragiles, la salle doit rester propre : je n'y mange pas, je n'y bois pas.
- Les coussins sont faits pour y lire confortablement : je ne saute pas dessus et je les range en quittant la BCD.